

**Compte rendu du Conseil Municipal du
Lundi 28 janvier 2019**

L'émargement concernant le PV du 17 décembre 2018 a été signé, aucune remarque n'a été relevée.

Objet : Fixation des tarifs de l'assainissement 2019.

Monsieur le Maire propose d'augmenter les tarifs assainissement consommations et abonnement pour 2019 de 2%, comme les années précédentes,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, fixe pour l'année 2019 les tarifs suivants :

- redevance pour modernisation des réseaux de collecte : 0.15 €/ m³
(transmis par l'agence de l'eau)
- pour les consommations : 0,72 € / m³
- pour l'abonnement : 50.70 € : soit 25.35 € ausemestre.

Objet : Admission en non-valeur de créances irrécouvrables.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une demande d'admission en non-valeur pour des titres de recettes dont le recouvrement n'a pu être obtenu malgré les diligences entreprises par la Trésorerie du Pays de Meslay / Grez.

Budget Assainissement

- Factures 2011/2012/2013 (budget assainissement) pour un total de 373.36 € ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'admettre en non-valeur ce titre de recettes pour un montant de 373,36€ et de prévoir cette somme au compte 6542 du budget assainissement 2019.

Affaires diverses :

- **PLUIh** : Mr le Maire informe que 3 ateliers thématiques auront lieu les 30/01, 04/02 et 07/02 prochain, des pochettes de travail seront remises lors de ces séances afin de préparer la réunion communale fixée au 20 mars prochain en mairie. Il est préférable que les élus présents aux ateliers thématiques participent à la réunion communale. Mr le Maire présente un projet du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durables), qui sera transmis par mail très prochainement afin de débattre sur les orientations générales (débat prévu le 05/03/018).
- **ASSAINISSEMENT** : Mr le Maire donne la parole à Mr Freuslon, celui-ci informe le conseil qu'il a reçu une lettre de l'agence de l'eau fin décembre concernant la demande de subvention des travaux de réhabilitation d'assainissement, celle-ci stipule que le projet sera accompagné dans un cadre exceptionnel, une notification de l'aide allouée doit être envoyée prochainement.
Lagune : Mr le Maire informe que le conseil général doit nous faire parvenir la convention d'assistance technique d'assainissement collectif, en effet celle-ci doit être renouvelée, suite à un échange avec le technicien, il a été décidé que la durée serait que d'un an, en vue du transfert de compétence au 01 janvier 2020 à la CDC de Sablé.
- **Immeuble Le Pont Guéret** : Mr le Maire informe le conseil qu'il a reçu une lettre du mandataire judiciaire de la SCI du Pont Guéret avec copie du jugement rendu par le TGI de Laval qui constate l'abandon d'un immeuble au profit de la commune, Mr le Maire a appelé les services de l'état afin de savoir si la commune peut demander le refus de cette décision.

- **ECOLE** : Mr le Maire informe que la gendarmerie a procédé à une visite de sécurité à l'école le 25 janvier dernier, en présence de Mr le Maire, la directrice et deux gendarmes afin d'identifier les différentes zones de sécurité de l'école (en cas d'incendie, d'intrusion et de pollution chimique), des conseils ont été prodigués ; deux points sont urgents (le dortoir et la salle de motricité, prévoir rapidement une installation de portes anti-panique). Un éclairage détecteur près des préfabriqués à l'école va être installé.
- **RPI** : Mr le Maire donne la parole à Mr Carbonel, membre de la commission éducation. Il informe le conseil municipal qu'il s'est rendu à Laval avec Mr le maire à un échange sur le RPI le 24 janvier dernier en présence du directeur académique de la Mayenne, de l'inspecteur académique, du secrétaire général et de Mr le Maire de ST Loup du dorat, une décision définitive sur le RPI avec St Loup du dorat sera prise au prochain conseil, ce point ne pouvant pas être ajouté à l'ordre du jour en raison du délai légal de transmission aux conseillers.
- **ECLAIRAGE PUBLIC** : Mr le Maire informe le conseil qu'il vient juste de recevoir un devis pour remplacement de l'éclairage public quartier de la Vaige, le territoire d'énergie accompagne à hauteur de 40% ces travaux (éligible que jusqu'à fin 2019). L'éclairage sur une partie de la rue de l'époupin sera éteint ainsi que la traversée rue de sablé qui est en cours de demande auprès du Territoire Energie Mayenne.
- **Film « Solex dans les prés »** : Mr le Maire a contacté les organisateurs du film pour fixer un rendez-vous prochainement.
- **TROC PLANTE** : Mme Saison, conseillère municipale soumet l'idée d'organiser un troc plante sur la commune, qui pourrait se dérouler à la médiathèque intercommunale (un premier contact avec Céline a déjà été pris), date retenue : le samedi 06 avril 2019, une réunion de préparation aura lieu le 20 février prochain, un groupe de travail est créé : Mmes Saison, Merlière, Daubias, Mr Leclercq et Mr Paterne assisteront à cette réunion.
- **Informations diverses** :
 - Le rapport du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de secours) 2018 a été présenté au conseil.
 - La date des élections européennes est fixée au dimanche 26 mai 2019
 - Le plan du SBeMS (Syndicat des Bassins entre Mayenne et Sarthe) a été présenté, le ruisseau « le Bouessay » sera intégré prochainement.
 - Mr Freuslon informe le conseil que le contrat de dératization vient d'être négocié avec le prestataire actuel, pour les bâtiments communaux ainsi que le traitement des réseaux et lagune, une décision sera prise au prochain conseil.
 - Mr le Maire informe le conseil que l'abri bus a été dégradé rte de Château Gontier le week-end du 20 janvier, ainsi qu'un panneau stop près de l'école, une plainte a été déposée en gendarmerie.
 - Mr le Maire demande à Mme Merlière de réunir les membres de la commission des dettes communales.
 - Le panneau sens interdit rue de la rochette a été fixé.
 - Mr le Maire informe que les commissions éducation et communication sont modifiées comme ci-après:
 Commission Education : Membre supplémentaire : Mr Lamy
 Commission Communication : Membres supplémentaires : Mr Carbonel, Mme Saison et Mme Bedouet.
 - Mme Mottier demande où en est la négociation des prêts bancaires ? Mme Bruand répond que la demande auprès des banques est en cours d'étude.

Aucune question n'a été posée par les citoyens présents.

Fin de séance : 22h00.

DATE DU PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL : Mardi 05 MARS 2019 à 20h00